



LES VALEURS DU RÉSEAU



PROXIMITÉ



MUTUALISATION



RÉACTIVITÉ



DISPONIBILITÉ



PERFORMANCE

Composé de **200 cabinets** en France et à l'étranger, notre réseau a su s'imposer sur le marché du droit.

Uniquement composé de membres **francophones**, la complémentarité de nos domaines de compétences forme notre richesse **depuis 1978**.

Notre **philosophie** ? Porter des **valeurs professionnelles fortes et engagées** avec rigueur et combativité, afin de servir le client dans une parfaite synergie.

Faites partie
du **1^{er} réseau international**
d'avocats francophones.

BÉNÉFICIEZ DE LA DYNAMIQUE D'UN RÉSEAU

- **Annuaire papier** des membres du réseau (postulation et correspondance)
- **Abonnement numérique** à la bibliothèque DALLOZ
- **Congrès annuel** (en alternance France et étranger)
- **Site internet avec identification** de chaque cabinet membre
- **16 clubs** par domaines d'activités
- **20 formations** organisées par an en moyenne (délivrance d'une attestation à destination de l'ordre)
- **Echanges d'expériences** entre confrères
- **Une présence sur 4 réseaux sociaux** avec une mise en avant régulière des cabinets membres

UNE SÉLECTION RIGOREUSE

Pour rejoindre le réseau, les cabinets doivent avant tout partager nos valeurs.

L'entrée d'un cabinet dans le réseau se fait en fonction de son implantation et de ses compétences : il ne doit pas venir concurrencer un autre cabinet à proximité. Sur Paris, les cabinets sont sélectionnés pour la compétence qu'ils représentent et ne peuvent être présents dans le réseau que pour une compétence donnée.

La sélection s'effectue ensuite dans le cadre d'un parcours prédéfini qui permet de bien valider les compétences et le partage de valeurs.